

DRC4558 – Droit patrimonial de la famille

Kim Lambert

Trimestre hiver

Description du cours

Ce cours est une présentation générale traitant des conséquences économiques découlant des différents types d'union conjugale. Afin de mieux saisir le rôle de l'institution familiale et de son impact en droit civil québécois, un survol historique de la notion de famille ainsi que de la législation sera effectué. Il abordera aussi l'organisation patrimoniale et économique de la famille. À cet effet, ce cours portera sur les sujets suivants :

- La protection accordée à la résidence familiale ainsi qu'à certains biens meubles
- La contribution aux charges du mariage et la responsabilité des dettes du ménage
- La prestation compensatoire
- Le patrimoine familial
- Les régimes matrimoniaux (le régime légal de la société d'acquêts, la séparation de biens et succinctement l'ancien régime légal de la communauté de meubles et acquêts)
- Les conventions matrimoniales
- L'union de fait (aucun cadre juridique régissant ce type d'union)
- L'obligation alimentaire (ce sujet sera abordé uniquement si le temps le permet)

Objectif du cours

- Reconnaître et distinguer les différents effets du mariage ou de l'union civile (la contribution aux charges du mariage, la responsabilité des dettes du ménage, la prestation compensatoire, la protection juridique accordée à certains biens)
- Appliquer les règles relatives au patrimoine familial (procéder à la classification des biens et à la liquidation du patrimoine familial)
- Reconnaître et distinguer les différents régimes matrimoniaux
- Déterminer le régime matrimonial applicable à partir d'une trame factuelle
- Appliquer les règles relatives au régime matrimonial (procéder à la classification des biens en fonction du régime applicable et à la liquidation du régime matrimonial)
- Connaître et comprendre le rôle et les impacts des conventions matrimoniales
- Comprendre et reconnaître les conséquences économiques entourant l'union de fait

Méthode d'enseignement

Le cours sera principalement dispensé sous forme de cours magistraux. La participation active des étudiants par des questions, des interventions ou des commentaires est fortement encouragée.

Quelques heures seront consacrées à la résolution de cas pratiques qui auront été préparés par les étudiants.

Méthode d'évaluation

- ✓ Examen mi-session non préjudiciable, à livre fermé, d'une durée d'une heure et demie (1h30) valant **30 %** de la note.
- ✓ Examen final préjudiciable, à livre fermé, d'une durée de trois heures (3h) valant **70 %** de la note finale ou **100%** de la note finale, si la note de l'examen final à elle seule est supérieure à celle de l'examen de mi-session et de l'examen final ensemble.

Principaux instruments de travail

Instruments obligatoires

- *Code civil du Québec*, RLRQ c CCQ-1991
- École du Barreau du Québec, *Droit de la famille*, vol. 4 – Collection de droit 2017-2018, Cowansville, Les Éditions Yvon Blais, 2017
- La jurisprudence, les cas pratiques et la documentation préparée par la professeure seront disponibles en ligne sur le *Campus Virtuel*.

Instruments optionnels

Les étudiants désirant approfondir ou pour avoir une meilleure compréhension de la matière abordée en classe pourront se référer aux ouvrages suivants :

- PINEAU, J. et M. PRATTE, *La famille*, Les Éditions Thémis, Montréal, 2006
- CIOTOLA, P., édition révisée par M. Lachance, *Le patrimoine familial, perspectives doctrinales et jurisprudentielles*, 3^e édition, Répertoire de droit/Nouvelle série, Chambre des notaires du Québec, Montréal, Wilson et Lafleur, 2014